



AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Beaulac-Garthby

Séance extraordinaire du conseil municipal le 14 décembre 2023 pour
l'adoption du budget 2024

Une séance extraordinaire sera tenue le 14 décembre 2023 à 18h30 au Centre des Loisirs de Beaulac-Garthby afin de traiter les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de la Municipalité de Beaulac-Garthby pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024
3. Adoption du plan triennal 2024, 2025 et 2026
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Les délibérations et les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024.

DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 4^e JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

M. Claude Lebel
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le [site Internet](#) de la municipalité et en l'affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 4 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4 décembre 2023.

M. Claude Lebel,
Directeur général et greffier-trésorier